

Image not found or type unknown



Indemnités suite a une morsure de chien

Par **Johnny37**, le **25/08/2021** à **08:49**

Bonjour,

Je voudrais savoir quel préjudice comme indemnités pour une morsure de chien parce que je ne connais rien de cette indemnisation suite a une morsure de chien. J'ai plusieurs plaies dont une mesure environ 5 a 6 cm.

Vous remerciant d'avance pour me donner des renseignements sur les démarches à faire.

Par **Marck.ESP**, le **25/08/2021** à **08:52**

Bonjour

Vous pourriez parcourir ce site et revenir si vous avez besoin d'autres informations.

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/accident-de-la-vie-htm/morsure-de-chien-et-indemnisation>

Par **carolinedenambride**, le **18/10/2021** à **21:23**

Bonjour,

Il faut solliciter une expertise amiable auprès de l'assureur du gardien du chien ou saisir le tribunal aux mêmes fins.

Seul un expert médical pourra évaluer vos préjudices, dont le rapport d'expertise permettra à un avocat de chiffrer le montant en euros.

Cordialement,

Me Caroline DENAMBRIDE

Avocate au Barreau de LYON